

## NOTRE DIFFÉRENCE

### L'éthique au coeur de notre activité

- **Que du bio** dans nos magasins
- **Une bio écologique** : des fruits et des légumes de saison uniquement, priorité aux produits locaux, aux cultures de plein champ, aux produits en vrac
- **Priorité au commerce équitable** avec les agriculteurs d'ici et d'ailleurs
- **Des magasins bio qui appartiennent à leurs clients et à leurs salariés. Vous aussi vous pouvez devenir sociétaire. demandez notre plaquette en magasin.**



En prenant une carte de fidélité,  
vous aidez Bioviveo et le réseau Biocoop  
à créer des relations durables et équitables  
avec nos fournisseurs, du Nord comme du Sud.

**Consommons  
autrement !**



## EN PRATIQUE

### Comment obtenir votre carte ?

- 1 **Demandez le formulaire** et le règlement de la carte de fidélité en magasin ou téléchargez-les sur notre site : [www.bioviveo.coop](http://www.bioviveo.coop)
- 2 **Remplissez et signez** le formulaire de demande après avoir pris connaissance du règlement.
- 3 **Retournez le formulaire** en le déposant ou en l'envoyant par courrier à votre magasin de référence (Soisy-sur-Seine, Montgeron ou Athis-Mons) en réglant le prix correspondant. (Jusqu'à 3 cartes par ménage)
- 4 **Retirez votre (ou vos) carte(s)** dans votre magasin.



#### Soisy-sur-Seine

Centre commercial  
Les Meillottes  
Rue de l'Ermitage  
91450 Soisy-sur-Seine  
Tél : 01 69 89 31 32  
[soisy@bioviveo.coop](mailto:soisy@bioviveo.coop)

#### Montgeron

Quartier Réveil Matin  
38 Avenue Jean Jaurès  
91230 Montgeron  
Tél. : 01 69 52 53 53  
[montgeron@bioviveo.coop](mailto:montgeron@bioviveo.coop)

#### Athis-Mons

37 Avenue François  
Mitterrand  
91200 Athis-Mons  
Tél : 01 69 96 37 00  
[athis@bioviveo.coop](mailto:athis@bioviveo.coop)

[www.bioviveo.coop](http://www.bioviveo.coop)

[contact@bioviveo.coop](mailto:contact@bioviveo.coop)

# BIOVIVÉO

coopératif, bio et éthique

## LA CARTE DE FIDÉLITÉ

# MODE D'EMPLOI

- Pour pérenniser des filières bio et équitables
- Des remises immédiates en caisse sur les produits signalés.
- Des bons d'achat trimestriels à utiliser dans votre magasin.



MEMBRE DU RÉSEAU



DEPUIS  
1997

POUR 3 €, ACCÉDEZ À

## NOTRE CARTE FIDÉLITÉ

### Une carte pour nos 3 magasins

Avec la carte de fidélité Biovivéo, vous cumulez vos achats\* dans nos 3 magasins.

### Un compte fidélité unique

Chaque ménage peut avoir une, deux ou trois cartes de fidélité nominatives. Chaque membre de la famille peut donc faire ses courses dans nos magasins en cumulant ses **achats\* sur le même compte fidélité**. Cela vous permet d'atteindre plus facilement les remises de fidélité. Pour plus de souplesse, chacun peut également utiliser le bon d'achat.

### Un prix unique de 3€ par carte

## LES AVANTAGES



Des remises immédiates en caisse sur les produits signalés

### Des bons d'achat trimestriels

Chaque trimestre, vous cumulez vos achats\*.

Vous obtenez une remise fidélité proportionnelle sous forme d'un bon d'achat à utiliser dans votre magasin.

## LA FIDÉLITÉ

### Ça se récompense !

### Comment fonctionne notre programme de fidélité ?

Les bons d'achat sont dématérialisés et ne font donc pas l'objet de coupons imprimés. Leur calcul se fait automatiquement en début de période trimestrielle à partir du cumul des achats de la période trimestrielle précédente. Le montant cumulé de vos achats\* est indiqué sur votre ticket de caisse, ainsi que la date d'échéance de votre période trimestrielle<sup>(1)</sup>. Ainsi, vous pouvez suivre votre compte fidélité et anticiper pour garder le même niveau de remise d'une période trimestrielle sur l'autre, ou même, pour l'améliorer !

Votre bon d'achat doit être utilisé dans votre magasin de référence : il s'agit du magasin que vous aurez choisi pour utiliser vos bons d'achat. Vous le préciserez sur le formulaire de demande. Le bon d'achat devra être utilisé pendant le trimestre de son émission. **Pensez-y ou il sera perdu.** Pour cumuler le montant de vos achats sur votre compte fidélité, n'oubliez pas de présenter votre Carte Fidélité avant chaque passage en caisse dans nos 3 magasins.

<sup>(1)</sup> Lorsque vous faites des achats dans un autre magasin Biovivéo, pensez à additionner les montants cumulés dans chaque magasin pour connaître votre cumul global.



### Comment est calculé votre bon d'achat ?

Votre montant d'achats\* trimestriel est de :

Votre remise fidélité en bon d'achat est de :  
(à utiliser le trimestre suivant)

- de 400 €

pas de bon d'achat

Entre 400 € et 1 000 €

= 3 %

Entre 1 000 € et 1 500 €

= 4 %

+ de 1 500 €

= 5 %

\* En dehors des produits «la Bio Je Peux» et des produits en promotion

Rabais dates courtes



Offres spéciales



Quel que soit votre montant d'achats\* cumulés, vous bénéficiez des avantages commerciaux réservés aux seuls détenteurs de la carte :

- Offres spéciales Carte de Fidélité
- Rabais pour dates courtes
- Remise de 5 % pour des produits achetés par colis entiers\*
- Un Atelier Cuisine gratuit chaque année